

Introduction d'une UEO une résistance culturelle ?

L'obligation d'une UE APS préconisée par le rapport Auneau-Diagana et hormis le point crucial des moyens, amène une question qui anime la communauté universitaire sur l'utilité de cette obligation pour des étudiants (certains parlent d'adultes) en formation à l'université.

La validation d'un enseignement en EPS y compris de façon minimale dans le cadre d'UEL dans la formation universitaire selon le bon vouloir de chaque université semble davantage relever de la tolérance que de la légitimation spontanée (3 ECTS par exemple sur 180 dans une licence = 2 % !). Le sport est actuellement cantonné à la vie étudiante et considéré comme un supplément d'âme. Gigoter, transpirer, se détendre ne servirait qu'à l'équilibre de vie de l'étudiant et la bonne image de l'université.

L'obligation d'une UE APS **suscite aussitôt deux objections**. Un, le fait qu'il faut rester sérieux car en quoi l'EPS est-elle porteuse de savoirs universitaires et deux, la rendre obligatoire pour des adultes est contraire à la construction de l'autonomie.

Le plaisir, la connotation loisir attachée aux APSA, sont-ils incompatibles avec une formation et une validation universitaire ? Qui à ce jour a démontré que l'enseignement d'APSA ne serait pas porteur de savoirs y compris de type universitaire ?

Pourquoi lorsque le politique décide à la rentrée 2008 pour les étudiants (adultes) que l'anglais, l'informatique, la méthodologie seront obligatoires dans la formation en licence, n'y a-t-il pas eu ces mêmes questionnements et résistances ?

Pourquoi l'obligation d'EPS dans de nombreuses grandes écoles dans le supérieur, des écoles d'ingénieurs... et pas pour la masse (que 20 % de pratiquants !) ? Alors que l'on répète à longueur de rapports, de discours de responsables politiques et universitaires que le sport est formateur et qu'il souffre d'une non reconnaissance institutionnelle en plus du dualisme corps esprit...

Au SNEP nous affirmons d'une part qu'un lycéen n'est pas entièrement physiquement éduqué, cultivé, autonome et lucide à la fin de sa scolarité. D'autre part, le sport au sens générique est devenu selon certains un fait social total(1) (Vigarello, Pociello...) en ce qu'il peut mettre en mouvement la totalité de la société et de ses institutions. La question de la santé au sens OMS (social, psychique et physique) et de son rapport avec l'EPS et ses APSA ne peut pas non plus être ignorée.

Alors l'université abandonnerait pour chaque étudiant (adulte) notamment dans sa mission de construction de l'esprit critique et de culture générale cette donnée ? Si l'université ne le fait pas qui s'en occupera : les clubs de sport, le club Med, le Team Lagardère... ?

Ceci au nom aussi du libre choix (2) ou que l'autonomie se construirait que dans celui-ci ?

P. A.

(1) Ce fait social engage toutes ses dimensions : politiques, économiques, culturelles, sociales, technologiques ; et qu'il façonne, en même temps les diverses formes de la vie quotidienne des individus qui la composent.

(2) Soulignons qu'actuellement une grande partie des étudiants n'ont pas le choix et lorsqu'ils l'ont, ils manquent de disponibilité (jobs, edt, stages...).